

CONDITIONS DE GARANTIE

La société décline toute responsabilité des problèmes causés par une mauvaise utilisation, montage et transport.

PRODUIT FRAGILE – IL EST OBLIGATOIRE DE LE MANIPULER AVEC ATTENTION

Pour effet de garantie il est strictement obligatoire atteindre aux points suivants:

Au moment de la réception du produit, toute anomalie exposant une mauvaise manipulation devra être enregistrée dans le document de transport et enregistrée photographiquement.

En considérant que le produit est bien emballé l'installateur/le client doit procéder à la ouvert du carton **sans le détruire**, parce que en cas de besoin de retour il doit se présenter intact.

Le produit doit également être retiré de l'emballage avec soin et placer dans une base protecteur pour éviter tout dommage dû à un contact direct avec le sol ou autres surfaces irrégulières.

Sachant qu'il s'agit de produits fabriqués en série quelques réglages peuvent être nécessaires. À ce stade, il est recommandé à l'installateur de faire une vérification et un éventuel réglage.

Nous recommandons également l'installateur à vérifier et confirmer le bon fonctionnement du produit et certifier qu'il répond avec satisfaction. **Cette vérification doit se faire obligatoire avant d'installer le produit.**

Dans le cas d'un défaut de fabrication cela doit être communiqué par écrit dans un delay maximum de 8 jours depuis la réception.

L'installation du produit vérifiera qu'il est conforme à la satisfaction du client et a été livré en parfait état.

L'installateur est responsable pour la vérification, confirmation du bon fonctionnement, assemblage et installation du produit.

Les meubles et les miroirs ne sont pas prêts à entrer dans un contact direct avec l'eau ou autres liquides notamment corrosives, ainsi que pour des environnements excessivement humides ou chauds.

Les éviers en céramique peuvent présenter une variation dans la mesure et sur la base à l'ordre de 5 à 8 mm. Cependant cette variation ne remet pas en question la conformité et sont bon fonctionnement.

Avant d'installer l'évier l'installateur/client doit placer l'évier sur le dessus de l'armoire pour analyser et comprendre les compensations nécessaires par rapport aux dimensions générales. Seulement après cette analyse il doit procéder à l'installation finale avec de la colle.

Le contact avec des liquides corrosifs peut entraîner des dommages aux éviers céramiques. Ces dommages ne seront pas couverts par cette garantie.

Il est obligatoire et inconditionnelle la fixation au mur de tous les meubles et colonnes sur pieds ou bien à poser. L'absence de fixation au mur peut provoquer sa chute et en conséquence endommager des personnes et objets. Le fournisseur décline inconditionnellement toute responsabilité pour tout dommage en conséquence de l'absence de fixation au mur.